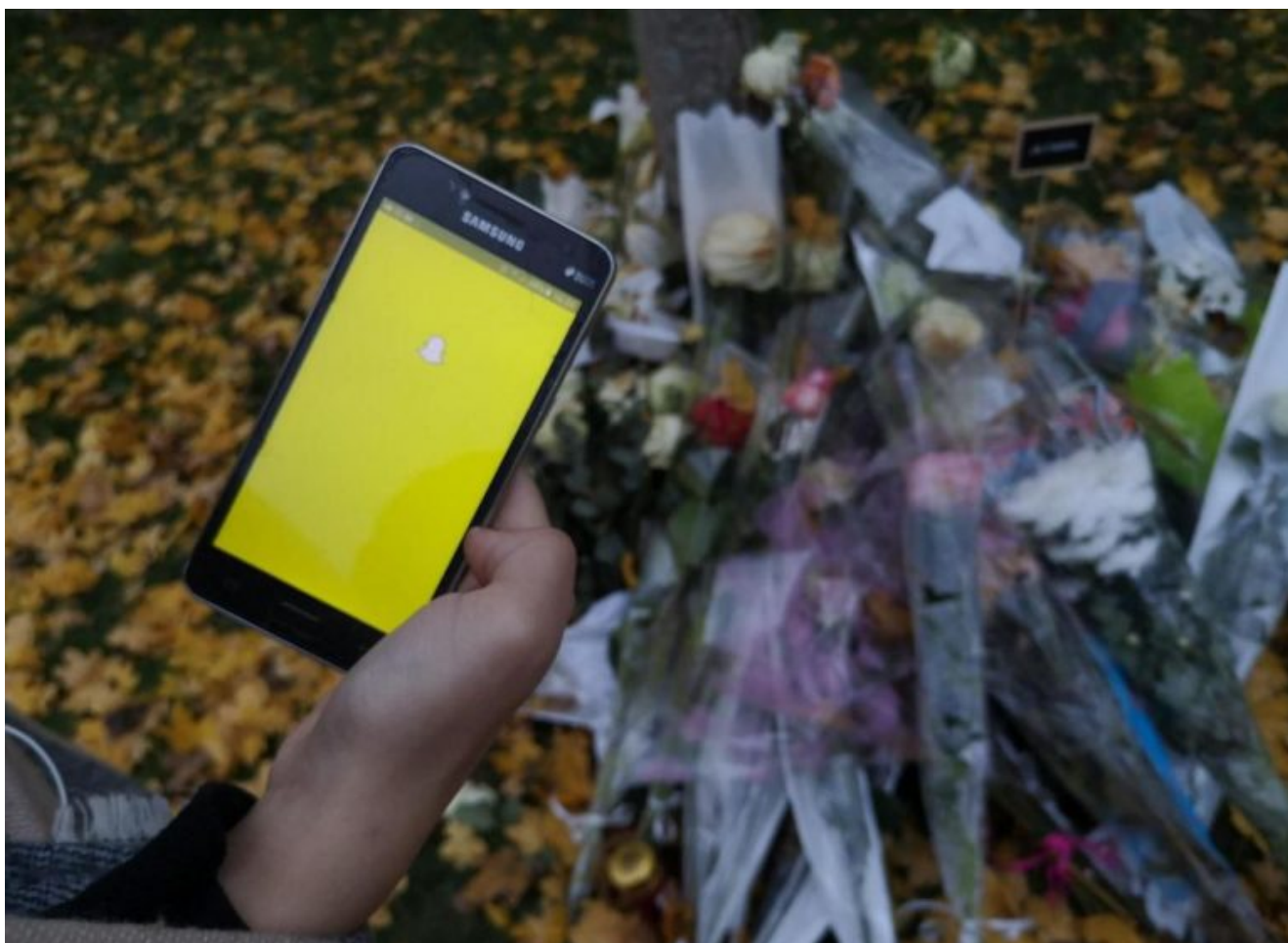


A présent ils torturent nos enfants et filment en direct pour le plaisir des voyeurs : la faute à Macron !

écrit par Christine Tasin | 24 décembre 2019



.
Qu'est-ce que c'est que ce monde de tarés, de dégénérés, de sauvages indignes de vivre, que les Macron et consorts sont en train de nous fabriquer ?

.
Des zombies le nez sur leur smartphone ou dans leur ordi,

vivant les meilleurs moments de leur vie au travers des séries, des jeux en ligne, des vidéos instantanées sur snapchat...

Et si la vie rêvée devenait plus intéressante que la vie réelle ?

Et si ces zombies ne voyaient plus de différence entre le monde réel et le monde fantasmagorique des séries et devenaient prêts à tabasser, menacer, violer, tuer... leurs contemporains pour l'immense plaisir de voir des milliers de voyeurs accrochés à leurs vidéos ?

.

Les faits de ce genre sont de plus en plus nombreux. Et parce que nombreux, ils apparaissent comme des faits normaux aux yeux des déséquilibrés en nombre qui hantent notre pays.

.

J'accuse...

Meurtres, viols... sur les réseaux sociaux, la criminalité en direct

L'affaire du viol en Essonne filmé et partagé sur Snapchat n'est qu'un cas parmi d'autres sur les réseaux sociaux. Les affaires criminelles envahissent l'application préférée des 12-25 ans.

Par Maxime François, Corentin Lesueur et Florian Loisy (avec Bartolomé Simon et Nathalie Revenu)

Le 21 décembre 2019 à 20h52, modifié le 21 décembre 2019 à 21h43

.

Un vent de scandale souffle sur [Snapchat, l'application préférée des 12-25 ans](#). Ce week-end encore, l'affaire d'un viol filmé sur le réseau social, partagé par des centaines de milliers d'internautes, a indigné la Toile. La vidéo diffusée vendredi, issue de Snapchat, [dévoile les images du viol d'une jeune fille](#) dans une cage d'escalier.

Les faits se seraient déroulés il y a environ une semaine à Morsang-sur-Orge en Essonne. Dans la vidéo, l'un des deux protagonistes parle de « G2 », en référence à Grigny, la cité voisine. La jeune victime, terrifiée, est copieusement insultée et menacée par deux adolescents avant d'être violée sous les sarcasmes de ses agresseurs. **Ces images ont totalisé plus d'un million de vues en quelques heures.**

Aussitôt, [les internautes commencent leur propre enquête](#), tout en signalant le contenu à la police via la plate-forme Pharos (Plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements) qui reçoit « plusieurs centaines de signalements ». **En quelques minutes, les identités et adresses des deux agresseurs présumés, âgés de 16 ans, sont dévoilées sur les réseaux, ce qui permettra effectivement leur interpellation.**

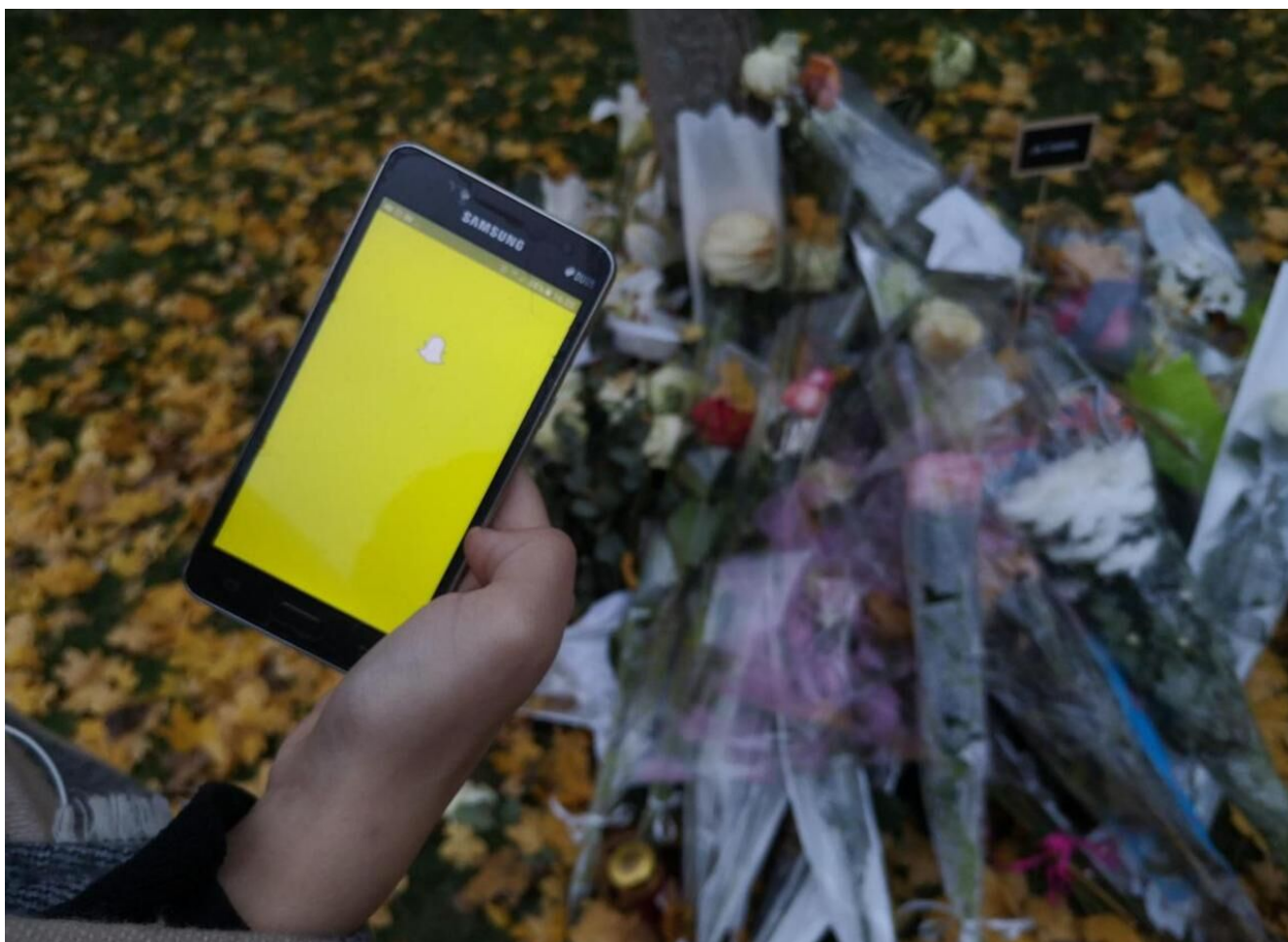
Les forces de l'ordre remercient d'ailleurs les internautes pour leur « mobilisation ». Tout comme Marlène Schiappa, la secrétaire d'Etat chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes. « Justice sera rendue », appuie-t-elle.

Le supplice diffusé en direct

Au-delà de ce cas, les exemples de crimes diffusés en direct ou presque sur les écrans, ne manquent pas. Ainsi, après la mort brutale, en novembre, de son fils Oliver, originaire de Sevran (Seine-Saint-Denis), dont le supplice a été diffusé en direct par ses tortionnaires sur le réseau, Ismène Tony

est devenue « anti Snapchat ». « *L'extrême violence des vidéos attire les utilisateurs, puis elles deviennent incontrôlables.* »

Les images [des derniers instants d'Oliver Tony sont insoutenables pour sa mère.](#) Un film capté par ses agresseurs et visionné par des dizaines de milliers d'anonymes. Sur la séquence, un homme, le visage cagoulé, muni d'une arme de poing apparaît. La vidéo, tournée comme un clip, montre des scènes d'une rare sauvagerie où des injures sont proférées sur une bande-son rap. La victime est allongée, passée à tabac, dénudée, insultée, le visage en sang.



A Noisy-le-Sec, en décembre. Le mausolée, près du canal de l'Ourcq, là où le supplice du jeune Oliver Tony a été filmé sur Snapchat. LP/M.Fr.

Un supplice qui a fait grand bruit dans les cours d'école et même à l'étranger. Le soir de sa diffusion, c'est le frère

aîné de la victime, également utilisateur de Snapchat, qui a réceptionné les images.

Dans cette affaire aussi, les réseaux sociaux ont deux visages : scène de crime et mobilisation pour retrouver les auteurs. « *Malgré l'horreur, l'application nous a permis de géolocaliser le téléphone de mon frère, modère-t-il. On a immédiatement prévenu la police et mobilisé plus de cent gars du quartier pour aller le chercher.* » *Le corps sera finalement retrouvé 250 km plus loin.*

Depuis, le lynchage continue derrière les barreaux. Plusieurs vidéos tournées en maison d'arrêt et diffusées sur la même application laissent croire que deux des trois suspects sont victimes d'une véritable vendetta.

« Une surenchère dans la violence pour briller devant les copains »

Ces derniers jours, les images tournées en plein Paris, le 16 décembre, [d'une conductrice qui poignarde deux jeunes filles](#) après une altercation sont sur toutes les lèvres, comme *l'histoire de ce jeune couple homosexuel tombé dans un guet-apens, le 2 décembre, à Pierrefitte (Seine-Saint-Denis). Leurs agresseurs, qui ont filmé et diffusé la scène, étaient notamment armés de barres de fer.* Les exemples abondent.

« *Bien sûr, ces affaires ont toujours existé, mais elles n'étaient pas diffusées à cette échelle* », soupire une *policieure de la brigade des mineurs.* « C'est une mode à double tranchant, explique un commissaire.

Aujourd'hui, tous les jeunes ont Snap, ils se prennent pour des acteurs, mettent une distance avec la réalité. »

Selon le fonctionnaire, l'usage de l'application a entraîné

une « *surenchère phénoménale dans la violence pour briller devant les copains, une diminution de l'âge moyen des délinquants impliqués dans des faits graves, des actes de plus en plus violents, l'usage d'armes létales plus répandu* ». Alors, pour enquêter, « [ses] gars font des veilles sauvages hors procédure, créent de faux comptes ou fouillent les téléphones lors des gardes à vue. Car les réquisitions envoyées aux Etats-Unis restent souvent lettre morte. » À la clé : « des localisations, des surnoms, parfois des identités... »

Filmer, un acte de complicité

Pour l'avocat pénaliste Thomas Ramonatxo, conseil de la famille d'Oliver Tony, « *l'utilisation de ce réseau social permet à la violence d'être esthétique, avec des références aux séries auxquelles ils s'identifient.* »

Un usage qui peut coûter très cher : filmer une scène de violence dans le but de diffuser la vidéo sur Internet est sanctionné comme un « acte de complicité des atteintes volontaires à l'intégrité de la personne ». Filmer est autant répréhensible que la commission des violences elles-mêmes.

Autre victime récente des réseaux sociaux : Sabrina. Fin novembre, cette jeune femme de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) a eu le tort d'insulter une épicière pour une histoire de monnaie. Immortalisée par le téléphone de la commerçante, [la vidéo a fait le tour du pays et sonné l'hallali sur Sabrina](#). *Ses adresses et numéro de téléphone ont été partagés par des centaines de milliers d'inconnus.*

Dans son quartier du Bois-l'Abbé, certains en profiteront pour publier sur Snapchat d'anciennes vidéos intimes.

Assaillie, Sabrina a tenté de se suicider et a dû être hospitalisée.

« Si tout le monde s'est permis de l'attaquer et de la harceler comme ça, c'est qu'on savait qu'elle n'avait pas de grand frère influent, analyse un jeune de son quartier. Personne n'aurait osé faire ça à la petite sœur d'un caïd. »

« Se délecter de voir quelqu'un d'autre souffrir »

Si la diffusion malveillante de photos (« nues ») et vidéos intimes (« sextapes ») est antérieure à la création de Snapchat, l'application offre un espace de dissémination et de nuisance inédit.

Margot Déage, doctorante en sociologie à la Sorbonne et spécialiste du [cyberharcèlement](#) chez les collégiens, décrypte : « Les jeunes sont hyperconscients de l'image et de son potentiel de nuisibilité, mais ne le sont pas forcément du potentiel de trahison d'un proche. L'intime n'est pas secret. »

La chercheuse présente le phénomène dit « Matrix » : « Des jeunes hommes font semblant de tomber amoureux d'une femme pour obtenir des photos ou des vidéos intimes. Des contenus qui renforcent leur capital de virilité. Mais, pour elles, il y a le risque de les voir publier. » Et partager à grande échelle.

Pour le chercheur et maître de conférences Romain Badouard, qui travaille sur l'éducation aux médias avec la Protection judiciaire de la jeunesse, on peut parler de « Hate watching » sur les réseaux : « Une envie incontrôlée de se délecter de voir quelqu'un d'autre souffrir, même si c'est pour s'en offusquer. »

« Les parents sont dépassés »

Le responsable santé de la Protection judiciaire de la jeunesse en Seine-Saint-Denis, Rabah Amrani, tire la sonnette d'alarme. *« Les réseaux sociaux, Snapchat en premier lieu, ont un effet d'accélérateur du fait du nombre de personnes connectées, notamment sur les phénomènes de rixes entre bandes. Ils majorent les antagonismes, qui se concrétisent dans la vie réelle. Et l'absence de modération est totale. Ainsi, les rumeurs, les menaces, arrivent jusque dans la chambre des jeunes, et c'est très compliqué à gérer pour des personnes en construction, ou en situation de vulnérabilité. [Les parents sont dépassés par ces outils](#) qu'ils connaissent peu et n'ont souvent pas conscience de ce qui circule ».*

.

« Moi, j'ai découvert la dangerosité de Snapchat sans le vouloir », souffle Franck. Cet habitant de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) a été l'auteur, mi-novembre, d'une de ces vidéos virales. Témoin de l'agression d'une petite fille sur un parking, [Franck sauve l'enfant et filme son intervention](#). Problème : il partage à sa centaine d'amis Snapchat la séquence... et le visage de la victime et de son agresseur présumé.

« Je voulais juste prévenir mes proches qu'un prédateur ne rôdait pas loin », répète Franck. Mais la vidéo, précieuse pour l'enquête, a aussi déclenché des représailles contre la famille du mis en examen et révélé à tous l'identité de la fillette. Franck en a tiré des leçons : *« Je fais gaffe maintenant. J'ai compris comment une vidéo pouvait totalement vous échapper. J'ai vu le côté obscur de Snapchat. »*

Snapchat assure « collaborer avec les forces de l'ordre »

La direction de Snapchat, interrogée sur la diffusion de

vidéos liées à des affaires criminelles, assure « collaborer de manière proactive avec les gouvernements, les forces de l'ordre et d'autres organisations de sécurité de manière à pérenniser l'environnement positif et sûr de Snapchat. »

Une affirmation qui ne colle pas à ces chiffres : au cours du premier semestre 2019, Snapchat a répondu favorablement à 32 % des 44 « demandes urgentes » formulées par les autorités françaises. Un pourcentage bien inférieur aux six mois précédents (56 %) et à la moyenne, tous pays confondus hors Etats-Unis (63 %). Entre janvier et juin 2019, aucune des 74 « autres demandes d'informations » émanant de la France, de moindre importance, n'a été satisfaite.

Pas question pour autant, jurent-ils, de ne pas lancer la chasse au contenu illicite : « Nous avons une politique de tolérance zéro pour les comportements ou activités illégaux sur Snapchat. » Une « politique » qui consisterait en le traitement des signalements des utilisateurs : « Il [leur] suffit d'un clic pour rapporter un compte problématique. Dans la très grande majorité des cas, notre équipe répond dans les 24 heures suivant la demande. » En supprimant du contenu ou en fermant des comptes.

Car Snapchat se défend d'être un réseau social, et, pour la compagnie américaine, qui se définit comme « une plate-forme de communication privée sur laquelle vous envoyez des messages à l'aide de photos et de vidéos », la distinction a son importance.

« Nous n'avons pas de fonctionnalité de streaming en direct, ni de moyen pour un utilisateur d'envoyer un message à tous ses amis sur Snapchat. En tenant compte de cela, Snapchat est très souvent l'appareil photo par défaut utilisé pour enregistrer, mais le contenu est sauvegardé sur un appareil et téléchargé ailleurs et peut devenir à son tour viral sur d'autres plate-formes », concède l'entreprise.

Manière d'expliquer la présence d'images violentes ou dégradantes par l'usage détourné qui pourrait être fait de son application.

[http://www.leparisien.fr/faits-divers/agressions-harcelements-sur-les-reseaux-sociaux-la-criminalite-en-direct-21-12-2019-8222721.php#xtor=EREC-109-\[NLalaune\]-\\$%7B_id_connect_hash%7D@1](http://www.leparisien.fr/faits-divers/agressions-harcelements-sur-les-reseaux-sociaux-la-criminalite-en-direct-21-12-2019-8222721.php#xtor=EREC-109-[NLalaune]-$%7B_id_connect_hash%7D@1)

J'accuse. Non pas snapchat, on n'empêche pas l'évolution, on n'empêche pas les inventions ni les nouveautés.

Par contre, ceux qui depuis des lustres font entrer en France, par milliers, des gens sans culture, sans respect de l'autre, des monstres à l'état pur qui font ou feront pour nombre d'entre des monstres, et le dernier en date, le pire de tous, si épris des cultures autres que celle de la France, c'est Macron.

Oui, le Grand remplacement n'est pas un mythe, quand les « élites » et autres gens au pouvoir crachent sur la morale et les valeurs de la France d'antan, accusée d'être rance et moisir. Oui, ils sont responsables des viols, tortures, assassinats et autres décapitations effectuées par trop de musulmans, élevés dans une culture de violence et, qui plus est, dans la haine de la France et des Français, que Macron en personne ne cesse d'amplifier.

<https://resistancerepublicaine.com/2019/12/22/le-colonialisme-une-faute-il-est-qui-le-trou-du-cul-macron-pour-juger-la-republique-francaise/>.

Quant aux gauchistes qui depuis des lustres, eux aussi, à l'école, à la télé... détricotent la France et son bon sens pour faire un hymne permanent à l'individu, à la « liberté absolue », à « c'est mon droit », à « c'est ma liberté », sans parler de la pratique de l'excuse qui interdit même au délinquant de savoir qu'il est délinquant, ils sont aux

aussi coupables et responsables !

Et les juges... Ils ont du sang sur les mains. Comme les autres évoqués ci-dessus.

.

Que dire, que faire ? Enfermer nos enfants pour les protéger ? Chacun sait que ce n'est pas possible, du moins pour les Sans-dents, pour le Français moyen qui n'a pas les moyens de faire garder, élever, éduquer à domicile, obligés qu'ils sont de travailler pour vivre.

.

Il nous reste à faire feu de tout bois pour faire savoir autour de nous ce qui se passe, et ce genre « d'amusements » de monstres peut aider les Français à ouvrir les yeux et à renverser la vapeur.

Oui, la vapeur va se renverser, c'est inévitable, c'est sûr. Et le souvenir des horreurs commises par l'immigration, au nom de la société multiculturelle, au nom de la mondialisation sera forcément assez fort pour donner la victoire aux patriotes.